

Le don, le symbolique et le social

un cas de déplacement sémantique dans l'anthropologie française

XIE Jing

Faculté de philosophie, Fudan

Ce colloque porte un héritage français, à savoir ce que l'on appelle communément le structuralisme. Si les concepts changent de sens en se déplaçant, c'est que nul concept, et plus généralement nul signe, ne peut signifier hors contexte. Les concepts signifient grâce au contexte, car ce dernier est une structure.

Si nous parlons de la circulation des concepts, et non seulement de la condition de leur signification, nous évoquons également un héritage direct du structuralisme lui-même, à savoir Mauss et son *Essai sur le don*. Quand Mauss postule qu'avec le don commence la vie sociale, Lévi-Strauss ajoute qu'étant données, les choses se mettent à signifier. Il suffit de rappeler, pour mettre en évidence l'héritage maussien à l'égard de la circulation du sens, la formule de Lévi-Strauss à propos des structures fondamentales de l'esprit humain : « Elles sont, semble-t-il, au nombre de trois : l'exigence de la Règle comme Règle ; la notion de réciprocité considérée comme la forme la plus immédiate sous laquelle puisse être intégrée l'opposition de moi et d'autrui ; enfin, le caractère synthétique du Don, c'est-à-dire le fait que le transfert consenti d'une valeur d'un individu à un autre change ceux-ci en partenaires, et ajoute une qualité nouvelle à la valeur transférée » (*Les Structures élémentaires de la parenté*, 1967, p.98). On ne comprend ces structures que comme les étapes d'une même procédure que le Don achève – procédure qu'est la fabrication de sens. Par « l'exigence de la Règle en tant que Règle », exprimée symboliquement par les notions magiques telles que le Mana et le Hau, l'univers se met à signifier tout d'un coup, tandis que le don garantit à chaque chose et chaque personne la possibilité d'acquérir une signification spécifique (le terme de valeur dans la formule rappelle la même notion chez Saussure). Le don ne fait pas que circuler, il crée du sens. Voilà la thèse d'où partira mon exposé.

Je voudrais qu'on s'intéresse à cet héritage maussien parce que, comme tout héritage sans doute, il ne se constitue pas sans déplacement sémantique : c'est en s'appropriant la notion du don que Lévi-Strauss affiche la couleur de sa propre doctrine, mais de Mauss à Lévi-Strauss le don change de sens, et c'est sur cet infléchissement qu'on peut saisir le plus clairement la visée du structuralisme. On a donc un cas de déplacement et création sémantique, non pas entre deux cultures mais au sein d'une même filiation intellectuelle. Dans un cas (le transfert) comme dans l'autre (la tradition), il s'agit finalement de la même chose : les idées vivent et revivent car elles se déplacent d'un dispositif conceptuel à un autre et se renouvellent de leur contenu.

Si la formule déjà citée de Lévi-Strauss montre la filiation, une autre formule, encore plus célèbre, sonne comme une rupture : « Mauss croit encore possible d'élaborer une théorie sociologique du symbolisme, alors

qu'il faut évidemment chercher une origine symbolique de la société » (« Introduction à l'oeuvre de Marcel Mauss »). Pour beaucoup, toute la différence entre l'école française de sociologie et l'anthropologie structurale de Lévi-Strauss est là. Ce que j'essaierai de montrer est que : on a raison de le penser seulement si l'on prend en compte le fait que ni le « symbole » ni le « social » ne signifient la même chose chez Lévi-Strauss. Il y a non seulement déplacement de concepts à l'intérieur d'un énoncé (l'origine sociale du symbolique/l'origine symbolique du social), mais aussi altération des mêmes concepts.

Comment saisir cette altération ? Je reviendrais sur le don et ferais remarquer d'abord que pour Lévi-Strauss, ce qui est donné n'est pas une propriété (qui implique le possessif) mais un signe partagé. Même si parmi les trois types de don que cite Lévi-Strauss figurent bien les messages, son analyse des systèmes de parenté montre de façon patente qu'il s'agit, dans le cas des femmes comme dans le cas des biens, de la circulation des signes. Sans doute pour la même raison, les mythes ne sont pas lus comme des récits, mais des systèmes de mythèmes. C'est un point tout à fait curieux : c'est comme si Lévi-Strauss ne se contentait pas, comme un structuraliste le devrait, de dissocier la langue et la parole, et qu'il voulait encore prouver que tout ce que la parole peut nous apprendre, c'est la nature de la langue, de sorte que même le sujet du don ou de la parole s'engouffre dans la structure de ce qu'il donne ou dit et devient lui-même un signe. On comprend alors pourquoi le don se transforme chez Lévi-Strauss en réciprocité : il y va notamment de la reconnaissance de moi et d'autrui, et non plus de l'alliance entre deux agents.

Pour comprendre ce curieux parti pris, je rappellerais dans un deuxième temps les fonctions que Mauss et Lévi-Strauss attribuent au Mana. Pour le premier, le Mana fonctionne parce que l'on y croit. Il véhicule une normativité de par son caractère magique. Pour le second en revanche, tout cela n'est qu'une histoire que l'on se raconte. La véritable fonction du Mana se trouve ailleurs, dans l'inconscient significatif. Le Mana fonctionne comme un signifiant ou, plus précisément, il est le prototype de tous les signifiants. Là où il y a le Mana, on peut (et non pas on doit) donner. La conséquence de cette divergence, pour aller vite, consiste en ceci : on n'attribue plus les actions sociales aux principes eux-mêmes sociaux (principes magiques, religieux ou juridiques) comme Mauss le fait, mais à l'inconscient sémiologique, qui n'a rien de normatif. Pour Lévi-Strauss, la vie sociale n'a donc pas besoin de ces deux piliers que Mauss cherche à expliquer dans l'Essai : la religion et le droit. Par conséquent, le social, dépourvu de toute dimension magico-religieuse et de toute assise juridique, n'a plus de réalité propre : il devient la suite logique (Lévi-Strauss dirait naturelle) des structures de l'esprit. Ainsi est achevée la rupture avec le durkheimisme.